



L'ÉCHO DE L'AFMD 49

Bulletin trimestriel de la délégation AFMD 49

"On peut pardonner, mais oublier, c'est impossible."

Honoré de Balzac

Le mot du président

Chers adhérents, chers amis,

Ce bulletin est la première occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous. Je me nomme Ivan Martineau et ai été élu président de la délégation de Maine et Loire de l'AFMD en novembre 2023.

Étant adhérent de l'AFMD depuis deux ans seulement, je n'avais ni sollicité, ni même envisagé cette fonction qui m'honore et m'oblige. Je souhaite tout d'abord rendre hommage aux deux personnes qui m'ont précédé à ce poste et qui, depuis plus de 30 ans, ont oeuvré sans relâche pour que vive la mémoire de nos déportés. Je veux bien entendu parler ici de Roger Poitevin fondateur et président de l'AFMD qui dirigea notre association pendant plus de 20 ans et d'Hélène Cabrillac qui occupa ce poste avant moi.

Avec Simone Mottay, c'est la dernière déportée vivante de notre département qui disparaît et rien ne sera désormais comme avant. De nouvelles générations doivent désormais reprendre le flambeau et la tâche sera immense. Les projets ne manquent pas : musée de la résistance, mur des noms, recensement de toutes les personnes déportées liées au département de Maine et Loire ...

Pour espérer mener ces projets à terme, dans la période de réduction budgétaire que nous connaissons, il nous faudra travailler avec l'ensemble des partenaires institutionnels dans le respect, la patience et la courtoisie.

Pour que ces projets puissent prendre corps, il faut que l'AFMD 49 devienne le barycentre de la transmission mémorielle qui fédérera l'ensemble des associations mémorielles vers des objectifs communs.

Pour mener à bien ce travail titanesque, l'AFMD 49 devra être fidèle à sa mission initiale : **Défendre, Pérenniser et Transmettre** la mémoire de tous les déportés, sans préséance ni exclusive, qu'ils furent juifs, communistes, résistants, homosexuels, tziganes, témoins de Jéhovah ou de toute autre population discriminée et pourchassée, ou même, ce qui est sans doute pire encore, qu'ils se soient simplement trouvés au mauvais endroit, au mauvais moment. Tous ont vécu le même enfer et nous leur devons le même respect.

Voilà les objectifs que je me suis assigné en devenant le troisième président de l'AFMD 49.

J'aurai l'occasion de détailler l'histoire familiale qui m'a conduit sur le chemin de la mémoire lors de notre prochain bulletin.

Salutations mémorielles.

Ivan MARTINEAU

SOMMAIRE

SE SOUVENIR p1

Message de la Journée Nationale du Souvenir

La Libération, c'était la joie, la folie, le bonheur !!!
par Roger POITEVIN

Discours d'Ivan MARTINEAU - dévoilement de la plaque en mémoire de Joseph Cussonneau

Les 2 derniers fusillés de Belle Beille par
Dominique PHILIPPE

TRANSMETTRE p8

Le CNRD qu'est-ce? par Dominique PHILIPPE

Discours d'Ivan MARTINEAU lors de la remise des prix du CNRD

Découverte du camp de Neuengamme par des collégiens par Sébastien TRAMAYES

BILLET D'HUMEUR p13

Un "triste" anniversaire par Pierre Curie

La libération de Cholet et la mémoire de la déportation par Bertrand BOSSY

RECHERCHER, RÉFLÉCHIR p19

L'environnement et l'idéologie nazie et l'environnement et la guerre par Marie KERVEVAN

LIRE, VOIR, ÉCOUTER ... p22

une exposition à voir

ÉVÉNEMENT p21

POUR LES PROCHAINES ÉDITIONS

Si vous aussi, vous souhaitez écrire-publier un article, vous exprimer, partager une expérience, une lecture, ..., n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous indiquerons la marche à suivre.

contact: mrahard@gmail.com

ou : president.afmd49@gmail.com

SE SOUVENIR

Message pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation : dimanche 28 avril 2024

Prononcé par Valérie KERVEVAN, vice présidente de l'AFMD 49, à Angers

En cette journée nationale du souvenir, commémorer la tragédie humaine que fut la déportation, c'est d'abord rappeler l'horreur et la barbarie des systèmes concentrationnaire et génocidaire nazis. C'est se souvenir de l'extermination par le régime nazi d'une partie de l'humanité, ciblant les Juifs et les Tsiganes de tous âges; c'est se souvenir également de la déportation de femmes, d'hommes et parfois d'enfants, considérés comme ennemis du Reich ou indésirables, dans des camps où règnent l'exploitation par le travail, la terreur et la détresse la plus extrême.

En 1944, il y a 80 ans, en France occupée, alors que l'Allemagne subit d'importants revers militaires, partent les 14 derniers convois de déportation génocidaire. En mai et juillet, des femmes et des enfants de prisonniers de guerre juifs détenus en Allemagne sont envoyés comme otages au camp de Bergen-Belsen.

Cette année-là aussi, en France, la lutte contre la Résistance et les maquis devient prioritaire pour l'ennemi. Près de 45 000 hommes et femmes sont déportés de France et plusieurs milliers de ressortissants français, arrêtés sur le territoire du Reich pour rébellion ou actes hostiles, sont envoyés à leur tour dans les camps de concentration. Victimes des derniers soubresauts d'un Reich à l'agonie mais encore capable des pires atrocités, les détenus vivants et morts sont entassés dans les camps où, malgré tout, la résistance clandestine s'organise pour contrecarrer les sinistres projets nazis.

Cet hommage intervient dans une période à nouveau chaotique où les désordres du monde menacent la démocratie et engendrent la souffrance de populations civiles innocentes.

Restons mobilisés contre le fanatisme, contre la résurgence des idéologies de haine et d'exclusion et unissons dans un même hommage tous ces êtres humains dont les vies furent broyées en raison de leur résistance, de leur croyance, de leur origine ou de leur orientation sexuelle, au nom d'un régime raciste, expansionniste et dominateur.

Plus que jamais, notre combat est celui de la liberté et de la paix.

Ce message a été rédigé conjointement par La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus – Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (UNADIF – FNDIR) Avec le concours des Associations de mémoire des camps

La Libération, c'était la joie, la folie, le bonheur !!!

Par Roger POITEVIN

De 1940 à 1944, après l'arrivée de l'armée allemande, une avalanche de mesures s'était abattue sur la population. Roger Poitevin avait 8 ans au moment de la Libération, il se souvient...

Celui qui a reçu avec émotion, la médaille de l'ordre national du Mérite des mains de Christophe Béchu en octobre 2021, a réalisé pendant 22 ans, un colossal travail de mémoire à la présidence des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation. Aujourd'hui, il poursuit sa quête « L'Histoire existe, il est utile de regarder dans le rétroviseur pour mieux se comporter dans le présent et être prudent dans le futur. Les jeunes doivent savoir, il faut qu'ils sachent ».

Libération, fin des restrictions : lors de cette heureuse période de la Libération, Roger Poitevin vivait à Daumeray (49) avec sa famille, son frère et ses 2 soeurs. Il avait 8 ans. Difficile pour lui de faire abstraction des mesures restrictives qui était le quotidien de son enfance depuis l'arrivée de l'armée Allemande qui, elle, vivait confortablement en faisant bombance dans les deux châteaux du village : rationnement de toute nourriture et des biens de consommation, rassemblement et stationnement interdits, obligation de rester chez soi entre 10 h du soir et 5 h du matin, arrestation de toute personne sur la voie publique pendant le « couvre-feu », , interdiction de doubler à bicyclette ou en voiture un Allemand, menaces de sanction en cas de rébellion contre les ordres donnés... Et la liste est longue !

Libération, la peur des représailles : avant le repli des unités allemandes, la vengeance s'exprimait et des sentiments de crainte se manifestaient chez les habitants de Daumeray. Roger n'oublie rien « Le 6 août 1944, nous apprenions l'arrestation de 3 cheminots sur leur lieu de travail au lieu-dit Le Porage, on leur a donné des

pelles pour creuser leur propre tombe avant d'être torturés de recevoir une balle dans la tête... A Etriché, une bombe US tuait une famille entière et une enfant juive réfugiée, cachées dans un abri improvisé sous un tas de fagots...».

Suite au mitraillage d'un camion allemand par deux avions « deux queues » américains à l'entrée du bourg, la terreur se répandit dans la population qui pensait massacre d'Oradour-sur-Glane, alors nous avons alors décidé de quitter notre maison et de nous cacher deux nuits dans un fossé l». C'est un cousin miraculeusement survivant après le bombardement de sa maison, qui avait aménagé le fossé en abri de fortune. Il était venu de Nantes à bicyclette en 3 jours ; par manque de pneus il avait remplacés ceux-ci par des tuyaux d'arrosage attachés par des ficelles.

Libération, la folie de la liberté retrouvée : après le départ précipité des Allemands, les premiers Halftracks, les chars et les camions des forces alliées sont arrivés à Daumeray « Les convois des Américains faisaient plusieurs kilomètres de long. Nous ressentions un bonheur indescriptible ! C'était la fête dans le village, des bals étaient organisés à l'école publique, dans la rue, les habitants arboraient des cocardes, des bleuets, des coquelicots... ». Les échanges de nourriture étaient légion « Avec les Américains, nous échangeons des tomates, des fruits, de l'eau de vie contre du chewing-gum, du café lyophilisé, des cigarettes blondes... La joie de tous était intense, c'était de la folie, c'était de la folie !!!».

Libération, l'espoir de revoir son père : pour le jeune Roger, à cette liberté retrouvée s'ajoutait le retour tant espéré de son père, Etienne, qui avait rejoint la Résistance en 1940 « Il imprimait et distribuait des tracts et était « Boîte à lettres » entre deux groupes de Résistants. Un camarade arrêté donna son nom sous la torture. Etienne fut à son tour arrêté, emprisonné puis transféré vers Buchenwald (Allemagne)» raconte Roger « Jamais nous ne le reverrons. Epuisé et affamé, il est mort du typhus à 39 ans, dans un train en direction du camp mouvoir de Bergen Belsen ». Au moment de la Libération, quatre FFI demandèrent à ma mère de faire justice en exécutant l'habitant de Daumeray qui l'avait dénoncé. « Elle a dit non, et lui a laissé la vie sauve... » Dans les mêmes circonstances, aujourd'hui j'aurais dit oui ! » confie Roger avec détermination, les larmes au bord des yeux.

Dévoilement de la plaque à la mémoire de Joseph CUSSONNEAU, le lundi 27 mai 2024

Discours d'Ivan MARTINEAU

"(...) amaigri à l'extrême, incapable de se mouvoir, nous le ramenâmes au bloc. Nous essayâmes de le faire entrer au "revire". Impossible. Deux jours de repos, avait prescrit le docteur. Ce jour-là, nous partîmes au travail sans notre vieil ami. En rentrant, nous le trouvâmes si faible que nous lui enjoignîmes de se représenter à la visite le lendemain. Mais déjà il parlait avec difficulté, sentant approcher l'irréremédiable. Ses pensées, madame, allaient toutes vers vous à cet instant suprême... "Ma femme !" C'est un des seuls mots qu'il put prononcer vers le soir. Auparavant, nous faisant appeler tous les deux, Manceau et moi, il nous demanda d'aller chez lui, quand il ne serait plus, consoler sa femme et expliquer à ses enfants ses souffrances.

Le 2 mars, lorsque nous rentrâmes du travail, son lit était vide. Incapable de se lever pour aller à l'appel à 5 heures du soir, il était mort quelques heures après (...)"

"(...) La tentative pour entrer à l'infirmerie a été infructueuse, car il ne présentait aucune maladie organique et on refusait d'hospitaliser les détenus qui n'avaient à faire valoir que leur faiblesse extrême. Jusqu'à la veille de sa mort, il s'est péniblement traîné à travers les tunnels et, quand on l'a transporté à l'infirmerie le 2 mars, ce fut pour y expirer quelques heures après son admission. Tels sont, chère madame, les tristes renseignements que je peux vous donner sur votre cher disparu (...)"

Joseph, ces mots effrayants, extraits de deux lettres, ont été adressés à Germaine, ton épouse chérie, par deux de tes compagnons de misère au Kommando d'Ebensee du camp de concentration de Mauthausen après la libération du camp.

Si je me permets de vous tutoyer, cher Joseph, c'est qu'à 80 ans de distance, nous partageons une triple filiation : comme toi je suis directeur d'une école publique d'Angers, comme toi mon grand-père, Pierre, résistait dans le groupe Armement et Combat du réseau Honneur et Patrie, comme toi il a connu l'enfer des camps.

Né en 1889 à Mazières en Mauges, tu deviens instituteur public. En 1908 ta carrière commence à l'école publique des Cerqueux-de-Maulévrier. En 1913 tu rejoins ton épouse Germaine à l'école publique de Blaison Gohier et en 1915 tu participes à la première guerre mondiale en tant qu'observateur en ballon captif. Ton courage te vaudra la croix de guerre avec palme et l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1935, après 10 ans de direction de l'école de Montrevault et 5 ans passées comme directeur de l'école publique de Beaufort en Vallée, tu es nommé directeur de l'école des Cordeliers, celle-là même qui porte désormais ton nom.

Pour toi, Joseph, patriote épris de liberté, la défaite et l'occupation de la France par les barbares nazis te sont insupportables. Dès décembre 1940, ton choix est fait, tu seras résistant. Cet engagement tu le concrétiseras dans le réseau Honneur et Patrie fondé par Victor Chatenay. Tu porteras le n° HP83, et oeuvreras au sein du groupe ARC, Armement et Combat. Également membre du réseau Libération Nord, le 19 décembre 1941, le régime de Vichy te révoque pour sympathie maçonnique, insigne fierté.

Entre septembre 1943 et février 1944 le réseau Honneur et Patrie est décimé par 107 arrestations dont la tienne. C'est le 2 février 1944, vers trois heures du matin, que sept gestapistes de la rue de la Préfecture font irruption à ton domicile de l'école Bodinier pour t'arrêter avec ton épouse qui sera libérée par la suite.

Incarcéré à la prison d'Angers ta détention sera accompagnée de son cortège de brimades et de tortures. Tu quittes la prison d'Angers pour Compiègne, le 18 mars, tu y resteras 19 jours. Le 6 avril c'est le "grand voyage", décrit avec force par Jorge Semprun, que tu n'auras jamais le privilège de lire, le convoi porte le n° I.199. Entassés à plus de 80 dans des wagons à bestiaux, tu roules vers Mauthausen avec près de 1500 compagnons d'infortune dont la moitié, comme toi, ne reviendront pas. 5 des vôtres réussissent à s'évader et en gare de Novéant sur Moselle vous êtes tous dénudés pour vous empêcher de fuir.

Trois jours et deux nuits sans eau ni nourriture, ne pouvant ni bouger ni t'asseoir.

Ton arrivée à la gare de Mauthausen est terrifiante, avec ceux de tes compagnons qui ne sont pas morts pendant le transport, vous êtes "accueillis" par les SS, leurs hurlements, leurs coups de schlague et leurs chiens tueurs qui entaillent vos chairs, tu viens d'entrer en enfer.

Tu deviens le stuck 62220, "zwei und sechzig tausend zwei hundert zwanzig". Ce matricule, écrit sur ta poitrine à côté de ton triangle rouge, tu dois immédiatement l'apprendre par coeur en allemand pour le décliner sans faute, sous peine de bastonnade.

Rasé, désinfecté au crésyl, affublé de ton uniforme rayé, tu es affecté au Kommando de Melk puis, le 24 juillet 1944, à celui d'Ebensee.

Le camp d'Ebensee, situé au bord du lac de Traunsee, dans cette magnifique région d'Autriche est aussi l'un des kommandos les plus impitoyables du camp de Mauthausen et de tout l'univers concentrationnaire nazi. A l'instar de Dora, vous y creusez, 14 heures par jour, dans le froid, l'humidité et la poussière, des galeries pour y dissimuler les usines d'armement nazies. Les conditions de vie et de travail forcé y sont effroyables et plus de 20000 de tes compagnons y trouveront la mort, comme toi, faisant d'Ebensee l'un des camps de concentration les plus meurtriers.

Le 2 mars 1945, au bout de tes forces et de ton espérance, épuisé par 11 mois d'esclavage, de dénutrition et de mauvais traitements, deux mois seulement avant la libération du camp, tu décèdes à l'infirmerie où tu viens d'être admis, tu as 56 ans et tes dernières pensées sont pour ton épouse Germaine et tes fils Michel et Jacques.

Joseph Cussonneau, tu fais partie de cette foule d'instituteurs publics qui, comme vos compagnons cheminots et postiers, tous agents du service public, désobéissant aux ordres de Vichy, au mépris des risques encourus, avez fait le sacrifice de votre liberté et souvent de votre vie pour que nous puissions vivre dans une Europe libre et paisible.

A l'heure où, comme l'a écrit Antonio Gramsci, "Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres", que la guerre gronde aux portes de l'Europe et que les idéologies fascistes renaissent, un peu partout, de leurs cendres, je suis certain que ta présence symbolique aura sa place et son utilité sur les murs de l'école qui porte ton nom, rappelant ainsi à chaque enfant, à chaque parent, à chaque enseignant, ce qui peut arriver, ce qui est arrivé et qui, on l'espère, n'arrivera jamais plus.

Ivan Martineau

Président de l'AFDM 49

27 mai 2024



Le lundi 27 mai 2024, des élèves de l'école Joseph Cussonneau (Angers) et les arrière-petits-enfants de cet ancien directeur de l'école des Cordeliers, ont dévoilé une plaque en l'honneur de Joseph Cussonneau - résistant mort en déportation.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Karine Engel (adjointe aux Anciens Combattants), de Christophe Gilbert (directeur de l'école) et Ivan Martineau (président de l'AFMD 49).

Après le dévoilement et devant de très nombreux parents, les 230 élèves ont entonné La Marseillaise (entre autres) et ont présenté le travail qu'ils ont effectué à cette occasion.

Paul BOURDOULOUS - Maurice LE LUC

Les deux derniers fusillés au champ de tir de Belle Beille le, le 7 juin 1944

par Dominique PHILIPPE



Entre le 21 février 1942 et le 7 juin 1944, 46 résistants furent fusillés au champ de tir de Belle-Beille. Dès la fin de l'été 1940, le commandement militaire allemand en France, le MBF (Militärbefehlshaber in Frankreich) fit d'Angers le centre du district B. En avril 1941, la Militärverwaltung B (l'administration militaire allemande) s'installe à Angers.

C'est auprès des Feldkommandanturen que le MBF installe des tribunaux militaires. A Angers, le FK 595, a en charge de réprimer les délits définis par l'armée allemande. 44 des 46 fusillés de Belle-Beille furent condamnés par le FK 595 ou d'autres tribunaux militaires de la région. Composées de trois juges militaires, ces instances cherchaient à afficher une apparente légalité, en permettant aux accusés de bénéficier d'un avocat.

Maurice Le Luc et Paul Bourdoulous, les deux derniers fusillés, ne furent pas condamnés par un tribunal allemand, mais par une Cour martiale de la milice de Vichy, créée, le 20 janvier 1944, par Joseph Darnand, secrétaire général au maintien de l'ordre.

Le 28 septembre 1952, fut inaugurée une stèle en mémoire des 46 résistants fusillés. Cette stèle réalisée par l'artiste René Guilleux symbolise la résistance opprimée et martyrisée par l'ennemi, mais aussi la puissance d'une conviction. De la terre recueillie dans les camps de concentration est déposée au pied du monument.

Le 20 octobre 2013, le maire d'Angers dévoile, près du monument, la plaque des fusillés.

Sur deux colonnes sont gravés les noms des 46 fusillés, la date de leur exécution ainsi que leur âge.



Monument des fusillés de Belle Beille : photos Eva Quéméner

PAUL BOURDOULOUS, fils de Jean, marin et d'Eugénie Sicot, ménagère, est né le 8 octobre 1918 à Trébeurden (Côtes-d'Armor). D'abord marin, il exerce, par la suite, la profession de mécanicien. Marié, le 30 mai 1943, à Raymonde Le Beaudour, le couple aura deux enfants. Paul Bourdoulous tente en vain de gagner Angleterre.

En novembre 1943, il rejoint, à Morlaix les FTPF (Francs-Tireurs Partisans Français) « Justice » un groupe local de la résistance, sous le pseudonyme de Martin*.

Né le 21 novembre 1920 à Morlaix, MAURICE LE LUC est le fils d'Eugène, mutilé de la Grande guerre, facteur et d'Adèle Prigent, cigarière à la manufacture de Morlaix. Apprenti mécanicien, Maurice Le Luc a 16 ans quand il contracte, le 25 avril 1938, un engagement, de cinq ans, dans la marine nationale. Pendant plusieurs mois, il suit une formation de canonier. En octobre 1939, il embarque sur le contre torpilleur le « Chacal » qui participe à la bataille de Dunkerque. Le 24 mai 1940, le bâtiment subit, au large de Boulogne-sur-Mer, une violente attaque de la Luftwaffe. Le bilan de cette est lourd : 97 morts ou disparus, 170 rescapés parmi lesquels Maurice Le Luc.

Par la suite Maurice Le Luc participe à la « campagne de Syrie » à bord du dragueur de mines L'Élan, torpillé par les Anglais, le navire fait naufrage. Maurice Le Luc est fait prisonnier. En octobre 1942, nous le retrouvons lors de la campagne de Tunisie sur l'avis « Commandant Rivière ». Après le sabordage de la flotte à Toulon, le navire est saisi par les Allemands. Maurice Le Luc est à nouveau prisonnier.

Après sa démobilisation, à la fin de l'année 1942, il revient à Morlaix et intègre, en décembre, le groupe Justice . C'est là qu'il fait la connaissance de Paul Bourdoulous.

En 1943 et 1944, les deux hommes participèrent à plusieurs opérations menées contre l'occupant : sabotages, récupération d'armes, de matériel, attaque de la prison de Quimper, sabotage d'un train de marchandises.

Afin d'épargner les saisies effectuées dans les fermes pour alimenter les Résistants, le groupe décide d'attaquer la perception de Tréguier. Le 27 mars 1944, jour de l'attaque, l'opération tourne au drame. En effet, le contrôleur de la perception alerte les gendarmes qui, arrivés sur place, aperçurent Maurice Le Luc et Paul Bourdoulous.

Maurice Le Luc reçut une balle en plein ventre. Lors de leur arrestation les deux résistants étaient en possession d'une mallette contenant de l'argent, mais aussi d'armes et de munitions.

Incarcérés à la maison d'arrêt de Lannion, ils furent, sur réquisition du procureur, transférés, le 5 mai 1944 à la maison d'arrêt de Rennes, puis le 9 mai à la prison du Pré-Pigeon, à Angers.

Le 6 juin 1944, dans une salle de la prison d'Angers, Maurice Le Luc et Paul Bourdoulous comparaissent devant une cour martiale de la milice. Accusés d'avoir attaqué la perception de Tréguier, d'avoir tiré sur les gendarmes qui les poursuivaient, ils sont, le 7 juin, condamnés à mort et exécutés, au petit matin, au champ de tir de Belle-Beille par un peloton constitué de gendarmes français et de miliciens.

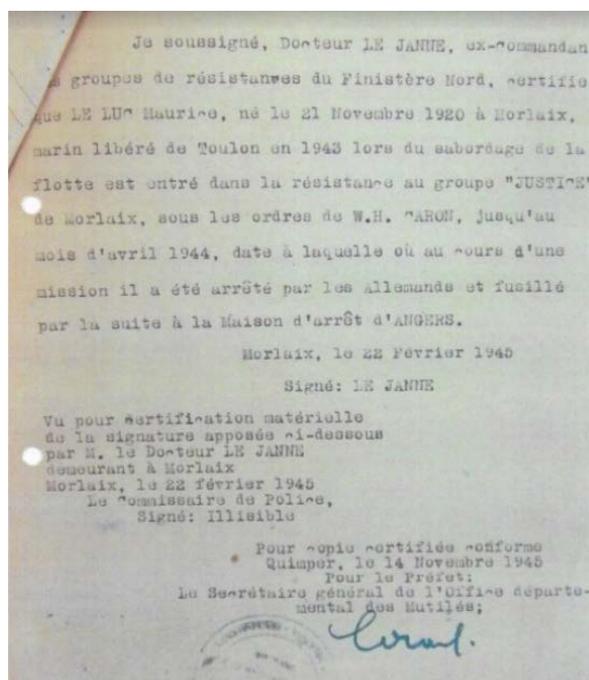
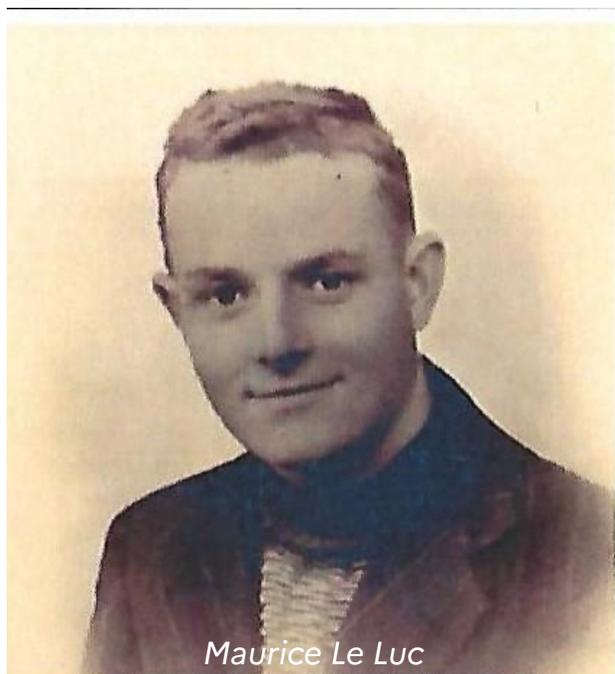
Maurice Le Luc et Pierre Bourdoulous furent les deux derniers fusillés.

* Dans un article du Télégramme paru le 5 mai 2001, Eugène Le Luc, frère jumeau de Maurice, témoigne de son

engagement résistant dans le groupe FTP « Justice » de Morlaix. Voir les Allemands défiler avec leurs grandes bottes dans les rues de Morlaix, le drapeau nazi et la croix gammée flotter sur la mairie, ça me glaçait. Il fallait faire quelque chose. Cette indignation motive son engagement comme celui de son frère et de ses camarades.

Dernier survivant du groupe FTPF « Justice » constitué en juin 1942, Eugène Le Luc détaille les actions menées contre l'occupant :

- Distribution de tracts et journaux clandestins
- Sabotages : lignes téléphoniques, voies ferrées
- Attentats contre les écluses de Morlaix ou les dépôts de munitions allemandes
- Attaques des mairies de Ploujean, Plourin, Henvic pour y récupérer des tickets d'alimentation et le matériel pour fabriquer des faux papiers d'identité.
- Camouflages des réfractaires du STO et des familles juives dans les fermes de la région.
- En 1944 le groupe Justice compte 24 membres.



Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre 21 P 262 428
Mention : Mort pour la France

Lettre de Maurice Le Luc, écrite de la prison de Rennes

Mon cher papa et sœurs

Je suis maintenant à Rennes et je profite d'un moment pour vous écrire à tous et surtout vous ne vous faites pas de soucis à mon sujet car tout va bien. Je suis de passage ici et sans doute nous allons être transféré à Angers où est le tribunal spécial. J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que tout va bien pour vous. Souhaitez le bonjour à Eugène (frère jumeau de Maurice) qui s'est marié et quand cette guerre finira, j'espère que nous pourrons fêter sa noce ensemble. A part cela tout va bien avec moi et le moral est bon et vivement que je parte retourner naviguer. Vous direz à Eugène de m'expédier un peu d'argent car cela me rendrait service car je suis fauché comme les blés. Sur ces mots, je vous quitte et j'attends votre réponse avec impatience. Bons baisers, bonne santé à tous et surtout pas de bille.

Pourriez-vous demander à Madame Coquin si elle pourrait expédier la Dim de Paul à Madame Paul Bourdoulous.

Je souhaite à Eugène beaucoup de bonheur et qu'il soit Heureux.

Maurice

Dernière lettre de Maurice Le Luc, Angers 7 juin 1944

Bien chères petites sœurs, frère et père

Aujourd'hui je viens de passer à la cour martiale. J'espère que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé, n'oubliez pas vous avez de beaux jours à passer et j'espère que vous serez heureux car la vie est belle, vous savez l'avenir vous réservera de beaux jours.

J'espère que papa est en bonne santé et que tout va bien avec lui. J'espère quand il recevra ces mots, il sera en forme. J'espère mon petit papa que tu feras tes balades comme autrefois, et toi mon cher frère Eugène tu t'es marié et j'espère que vous resterez unis. Je suis heureux pour toi et j'espère que tu auras beaucoup d'enfants. Quant à moi mon cher papa, sœurs et frère je vais maintenant vers une autre vie là-haut. Je penserai beaucoup à vous et il vous faudra prier pour moi. Maintenant chers parents je vous quitte pour toujours et j'espère que vous vivrez heureux. Adieu bien chers parents, j'espère qu'un jour nous nous reverrons au ciel.

Vive la France

Maurice.

Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

21 P 247 979

1-12-58		FICHE DE CONTROLE	
NOM	BOURDOULOUS	Pseudo	
Prénoms	Paul Fernand Marie		
Né le	8 octobre 1918	Erebeurden (C du Nord)	
Décédé le	7 juin 1944	Angers (M et D)	
Observations	Epouse - M ^{me} Bourdoulous Bourg de Herbors (C du N)		
- COPIE DE LA FICHE -			
Fusillé 7.6.44 Angers sub Angers funétien de l'Est Cane 57. Zone 14 - Range 6 (liste officin et Loire) LA 6777			
ARRIVEE	DEPART		

Transmettre

LE CNRD : QU'EST-CE ?

par Dominique PHILIPPE

Créé en 1957 par la CNCVR (Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance), le « Prix de la Résistance » devient, en 1961, officiellement « concours de la Résistance », pour, en 1972, adopter son appellation actuelle : CNRD (Concours national de la Résistance et de la Déportation).

Depuis sa création le concours ne cesse d'évoluer, de s'adapter. Ainsi en 1965, il devient à la fois national et départemental. En 1981, les Associations nationales des anciens combattants de la Résistance (ANACR) et la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) intègrent les différents jurys. Par la suite, les jurys s'enrichissent de la présence de l'Association des déportés et internés de la Résistance ou encore de l'Association des Français libres.

Ce concours, le plus ancien des concours scolaires de France, mobilise, chaque année, plus de 40 000 élèves, soit, depuis 1961, date de sa création, un million et demi de participants.

En 2021, pour célébrer les soixante ans d'existence du concours, le Mémorial de la Shoah, à travers une exposition, retrace la genèse de ce concours, ses enjeux et présente, à travers des réalisations d'élèves, l'implication du monde enseignant dans l'indispensable travail de mémoire.

Si ce concours est d'abord centré sur la célébration du résistant, l'historiographie des années 1980 met en exergue l'histoire du génocide des Juifs. Cette évolution historiographique explique l'ouverture des jurys à des représentants du Conseil représentatif des institutions juives de France.

Cette évolution conduit alors à une diversification des sujets proposés. Quelques exemples: La libération du territoire et le retour à la République (en 2013-14); La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire (en 2014-15); Résister par l'art et la littérature (en 2015-16); La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi (en 2016-17); S'engager pour libérer la France (en 2017-18); Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire (en 2018-19); 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister (en 2019-20 et 2020-21); La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du 3ème Reich (1944-1945) (en 2021-22); L'École et la Résistance : des jours sombres au lendemain de la libération (1944-1945) (en 2022-23) et Résister à la déportation en France et en Europe (en 2023-24).

Cérémonie de remise des prix du CNRD, 26 juin 2024, lycée David d'Angers

Discours d'Ivan MARTINEAU

M. le proviseur du lycée David d'Angers, que vous soyez remercié pour la mise à disposition de votre salle
Mme Cabrillac présidente honoraire de l'association des AFMD 49, ma "p'tite mère"

M. Poitevin président honoraire et fondateur de l'association des AFMD 49, cher Roger

M. Vesnier, directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Maine et Loire

MM. les porte-drapeaux

Mmes et MM. les chefs d'établissement

Mmes et MM. les membres du jury

Chers élèves, chers parents

C'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous, pour la première fois, à l'occasion de la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation au titre de président de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du département de Maine et Loire.

Immense fierté, assurément, mais aussi immense émotion puisqu'il y a près de 81 ans, mon grand-père Pierre Martineau, faisait "le grand voyage", comme le nomma Jorge Semprun, de Compiègne à Buchenwald avec 934 compagnons d'infortune dont la moitié ne reviendra pas.

Émotion encore de discourir dans cette salle de l'Odéon dans laquelle, il y a plus de 45 ans, élève du lycée David d'Angers, je jouais au tennis de table ou répétais des pièces de théâtre, c'était à l'époque le foyer des élèves.

Je suis certain que la fierté que j'éprouve, est légitimement partagée par vous élèves, parents et professeurs. Fierté d'avoir mené à terme un projet essentiel, fierté d'avoir rendu hommage à ces héros anonymes, fierté d'avoir exhumé ces tranches de vie des catacombes de l'oubli, fierté d'avoir été instruits par vos professeurs, fierté enfin, pour vous Mmes et MM. les professeurs d'avoir accompagné vos élèves sur le difficile, mais non moins nécessaire, chemin du souvenir.

Résister à la déportation ; le sujet était délicat, mais l'accompagnement par vos professeurs vous a permis d'en surmonter les difficultés et de fournir un travail de qualité.

Vous avez appris, lu, cherché, écouté des témoignages, imaginé vos projets et rédigé vos copies ; vous avez désormais une idée assez précise de ce que fut le drame de la déportation et l'insondable horreur de l'univers concentrationnaire nazi. Vous avez, vous aussi, en quelque sorte fait acte de résistance à la déportation.

Voilà, depuis 63 ans la vertu du Concours National de la Résistance et de la Déportation : perpétuer la mémoire de cette période tragique pour faire de nos jeunes élèves des citoyens libres et éclairés.

A l'heure où les vieux démons des idées totalitaires renaissent de leurs cendres partout en Europe, où un pays européen démocratique et libéral projette de déporter des populations immigrées dans un pays africain, rappelant l'épouvantable « Madagascar Projekt » d'Hitler en mai 1940, le concours auquel vous avez participé avec brio apparaît plus que jamais fondamental.

A l'heure où Simone Mottay, dernière résistante déportée vivante de Maine et Loire vient de s'éteindre à l'aube de sa 101ème année, que les filles et fils de déportés et résistants arrivent au terme de leur longue vie de témoignages, il vous appartiendra désormais, à vous, jeunes générations, d'entretenir la flamme du souvenir auprès de vos pairs et des générations futures.

Oui, les contextes politiques et géopolitiques nous obligent tous, comme jamais depuis la Libération.

Vous, parents, à continuer à éduquer vos enfants dans les valeurs de notre devise, liberté, égalité, fraternité et, oserai-je y ajouter, la laïcité.

Vous, élèves à devenir les gardiens de cette flamme mnémonique afin que jamais elle ne s'éteigne. Vous, professeurs à perpétuer et semer cet engagement à enseigner les élèves sur ce qui peut arriver, ce qui est arrivé et qui on l'espère n'arrivera jamais plus.

Nous enfin, associations mémorielles, à respecter le "Serment de Buchenwald" en continuant de creuser le sillon tracé par nos aînés. Défendre, pérenniser et transmettre, encore et toujours.

Je souhaite que les applaudissements qui suivront saluent, non pas mon modeste discours, mais bien l'indispensable travail que les élèves ont accompli et l'engagement de leurs professeurs dans la transmission mémorielle.

Je souhaite pour finir, qu'avec moi, vous rendiez hommage à deux enfants de déportés, morts en déportation, qui m'ont précédé à ce pupitre : Hélène Cabrillac ancienne présidente des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Roger Poitevin qui en fut le président fondateur pour l'immense travail de mémoire qu'ils ont accompli depuis plus de 30 ans, militant sans faiblir, chevilles ouvrières du souvenir de la déportation, parcourant inlassablement notre département pour apporter leurs témoignages dans nos écoles, nos collèges, nos lycées. Que ces applaudissements soient pour eux aussi le témoignage de notre reconnaissance.

Mes dernières phrases seront extraites du Serment de Buchenwald", prononcé le 19 avril 1945 par les 21.000 déportés rescapés sur la place d'appel du camp :

"... L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche.

Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté.

Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles.

Levez vos mains et jurez pour démontrer que vous êtes prêts à la lutte."

Ces phrases sont, malheureusement, plus que jamais d'actualité, la tâche qui reste à accomplir est immense, mais je fais le vœu que vive longtemps encore le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Découverte du camp de Neuengamme par les élèves du collège Les Fontaines de Thouarcé

Par Sébastien TRAMAYES



Carte des kommandos de Neuengamme

Lors de cette année scolaire 2023 – 2024, les élèves de la classe de 3ème B du collège les Fontaines de Thouarcé ont participé au Concours National de la Résistance et Déportation dont le thème était : « Résister à la déportation en France et en Europe ». Dans ce cadre ils ont été amenés à travailler sur Maurice Mussard n° de matricule 54373, déporté de la Ville de Thouarcé au camp de Neuengamme.

Maurice Mussard était un requis du STO envoyé dans les chantiers navals de Whilesmhaven durant l'année 1943. Le 29 septembre 1944, il fait partie des soixante requis du STO arrêtés par la Gestapo à la suite des différents actes de

sabotage qui eurent lieu dans ces chantiers navals. Ces soixante prisonniers furent envoyés au camp de Neuengamme¹, Maurice Mussard faisait partie de ce groupe d'hommes. Il fut par la suite affecté aux Kommando de Husum - Schwesing², Schandelah³, et Wöbbelin⁴ où malheureusement il décédera en 1945.



Du 4 au 12 Avril 2024, les élèves germanistes de la classe de 3ème B ont participé à un échange entre le Gymnasium de Harsefeld et le collège de Thouarcé.

Harsefeld se situant à deux heures du camp de Neuengamme.

Les enseignants ont intégré au programme d'échange une découverte de ce lieu de mémoire.

Le mardi 9 avril 2024, les treize élèves de 3ème se sont donc rendus sur le site de Neuengamme. Ils ont pu découvrir le trajet d'une dizaine de kilomètres qu'effectuaient les déportés entre la gare de Bergedorf et le camp. Une fois passé les grilles d'entrées (symbolisées par deux grilles en

acier ayant la forme du portail original), ils ont pu découvrir l'organisation du camp, des blocks où les déportés survivaient.

Durant cette déambulation, ils ont pu se rendre sur les lieux de la prison du camp dont ne subsiste actuellement que les fondations des cinq cellules où jusqu'à huit détenus pouvaient être entassés sans possibilité de s'allonger sur le sol et dans le noir quasi complet. Et surtout l'étroit couloir où les SS et la Gestapo ont exécuté près de deux mille personnes.



Fondations de la prison du camp
Photo Sébastien Tramayes

Par la suite, ils ont pu découvrir les glaisières d'où les déportés extrayaient la glaise qui servait à fabriquer les briques, ainsi que l'intérieur de la briqueterie qui a été aussi le lieu où étaient logés en 1938 les premiers déportés issus des camps de Sachsenhausen et de Buchenwald.



Les glaisières et la briqueterie
Photos : Sébastien Tramayes



Une fois



Dessin de façade de la briqueterie
Par Manon A



Lecture du serment lors de la cérémonie organisée par les élèves - Photo Sébastien Tramayes

Serment à nos Camarades 22 avril 1946

Devant ceux que nous avons laissés là-bas, frères de lutte surpris en menant le bon combat et que l'ennemi n'a pas rendus,

Voisins de block qui avalaient debout, à nos côtés, leur maigre pitance, compagnons de chaîne qui ont laborieusement dévidé avec nous toutes ces journées d'esclavage...

Camarades du camp que nous avons côtoyés dans leurs loques dérisoires pendant les appels infinis...

A tous ceux qui ont tant peiné après s'être insurgés contre l'asservissement de la Patrie, Nous ici, dont la vie a été épargnée, nous ne pensons pas être quittes vis-à-vis d'eux. Nous connaissons les espérances qui les animaient. Implicitement nous en sommes les dépositaires et nous avons devant eux la responsabilité de réaliser aujourd'hui ces espérances, non seulement pour nous et les nôtres, mais pour justifier le martyre de nos compagnons tombés.

- Frères que nous avons perdus, vous pouvez compter sur nous pour continuer la tâche. Tous réunis devant votre souvenir, nous jurons de poursuivre la résurrection de la France en restant vigilants contre ses ennemis.
- Nous jurons d'exiger que soient justement châtiés vos bourreaux et que soient mis hors d'état de nuire tant que nous vivrons les tyrans de notre patrie.
- Par tous les moyens en notre pouvoir, nous nous emploierons maintenant à travailler à son bonheur.
- Nous jurons que le meilleur de notre effort sera de la vivifier par le dedans.
- Unis dans une même volonté féconde, nous ne cesserons jamais de sentir notre communauté de lutte et de misère pour donner l'exemple de l'entraide et de la fraternité.

Dans l'égoïsme et le laisser-aller de trop de compatriotes inconscients, nous, nous ne saurions oublier que la survie dont nous profitons n'est qu'un sursis pour nous permettre d'éclipser toujours, là où nous sommes, la lâcheté par le courage, le mensonge par la franchise, la mesquinerie par la grandeur. Vous n'accepteriez jamais que nous fussions rentrés pour nous montrer médiocres dans la France libérée et épuisée !

Hantés par votre récent calvaire, nous jurons de tout faire pour qu'il ne soit pas vain, en devenant dignes de vous, nous les premiers, et qu'à tout moment, vous puissiez nous reconnaître comme vos vrais camarades !

Amis encore tout proches, vous resterez constamment présents dans notre affection et nous jurons de rester jusqu'à notre mort fidèles à votre souvenir.

Texte adopté le 22 avril 1946, au cours du 1er Congrès national

1- Arnaud Boulligny, Les Français arrêtés au sein du Reich et internés en camp de concentration, Bulletin trimestriel de la fondation Auschwitz n° 94 – Janvier – Mars 2007, p. 26.

arrivés sur les ruines du crématorium, les élèves ont réalisé une petite cérémonie pour le souvenir de tous ceux qui ont souffert et qui ne sont pas revenus de ce lieu. Ils ont lu le serment que les survivants ont rédigé en 1946, puis observé une minute de silence en hommage aux déportés.



*Plaque commémorative apposée sur les fondations du crématoire du camp
Photo : Sébastien Tramayes*

2- Husum-Schwesing, creusement de fossés anti-chars dans la zone côtière marécageuse (Frisenwall), Carte des kommandos extérieurs - Neuengamme <https://www.campneuengamme.org/carte-des-kommandos-exterieurs/>

3- Schandelah, raffinerie Steinnöl, exploitation de schistes bitumeux, Carte des kommandos extérieurs - Neuengamme <https://www.campneuengamme.org/carte-des-kommandos-exterieurs/>

4- Wöbbelin, construction d'un camp pour P.G. Point de convergence de nombreux convois d'évacuation Carte des kommandos extérieurs - Neuengamme <https://www.campneuengamme.org/carte-des-kommandos-exterieurs/>

Billet d'humeur

Triste anniversaire

Par Pierre CURIE

Cette année 2024 , nous célébrons le 80° anniversaire de la libération du territoire et l'amorce de la fin de la guerre - cette Seconde Guerre mondiale qui va donner naissance à un autre monde.

Avant toute chose, faisons table rase des légendes (je devrais plutôt dire des interprétations voire des fantasmes) qui ont circulé depuis la guerre.

Non l'armée rouge n'a pas gagné la guerre toute seule ; si c'était vrai , les soldats de cette armée auraient fini la guerre par un bain de pieds sur les côtes normandes et Staline aurait "communisé" toute l'Europe. Certes les peuples soviétiques ont payé très cher l'impéritie de leurs dirigeants à l'époque , Staline en tête , mais surtout le fait que l'URSS était avant le 22 juin 1941 l'alliée de fait , et pour sa grande satisfaction , l'alliée objective de l'Allemagne nazie ...et Staline a refusé de croire tous les signaux d'alerte qui lui parvenaient y compris ceux de ses espions au sein de l'état-major allemand.

Autre légende, Yalta présenté comme le partage du monde entre les deux grands; aucun accord n'a jamais été signé mais la volonté de l'URSS de se constituer un glacis en Europe de l'est a conduit à la division de l'Europe en deux camps puis à la guerre froide dont le symbole est le rideau de fer dénoncé par Churchill en 1946 lors du discours à l'université américaine de Fulton.

Encore une légende : l'économie russe a produit tout le matériel dont l'armée avait besoin et toute la nourriture pour ses troupes...c'est passer volontairement sous silence la loi pré-bail et l'aide américaine essentielle dont elle a bénéficié pendant plus de 18 mois (argent, armes, carburant, nourriture, ...)...

Cela étant dit, pourquoi revenir sur d'aussi vieilles lunes, selon le vocabulaire employé par les médias russes ? précisément à cause de l'attitude actuelle de la Russie, elle est l'élément central de cette réflexion...

La Russie, qu'elle soit impériale , communiste , libérale, est surtout corrompue et a toujours eu un tropisme européen : sans se revendiquer partie intégrante de l'Europe , elle a l'insupportable prétention de se mêler des affaires intérieures des pays d'Europe; et cela vient de loin dans le temps. Lorsque les Cosaques paradaient sur les Champs-Élysées parisiens en 1814 , en clamant "bistro , bistro" (vite , vite en russe) pour se faire servir , le tsar se disait que , vainqueur de Napoléon (à lui tout seul bien sûr) , il avait droit de regard sur ce que faisait l'Europe...sans le savoir , il venait d'inventer un nouveau concept , "la doctrine de la souveraineté limitée" (mise en valeur officiellement bien plus tard par Leonid Brejnev lors de la crise tchécoslovaque de 1968).

Cette insupportable prétention s'appuyait sur l'idée de la "slavitude" , conception étendue des peuples d'origine slave qu'il fallait protéger à tout prix du joug étranger (entendez l'Occident bien évidemment)...il fallait aussi les guider sur le chemin "fraternel et progressiste" , selon la terminologie en vogue à l'époque...elle n'a pas changé .

La guerre froide est jalonnée de ces soulèvements contre la "pensée fraternelle et progressiste": Berlin-est en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968; il faut attendre la chute du mur en 1989 et la chute de l'URSS en 1991 pour voir la situation se détendre un peu...mais si peu...c'est tellement vrai que les "pays frères de l'Europe orientale" , pour se protéger du "grand frère russe " un peu trop pressant , se hâtent d'entrer dans l'UE et l'OTAN le plus rapidement possible, la garantie de leurs frontières est dans cette double adhésion.

Dans la continuité du régime stalinien , le successeur poutinien fera vite savoir que la Russie ne tolérera pas longtemps d'avancées supplémentaires en envoyant ses "conseillers " soutenir le régime biélorusse et en agressant l'Ukraine pour (officiellement annoncé) "protéger les russes présents " en Ukraine orientale qui souffrent de vexations (prétexte hitlérien et stalinien s'il en est) mais surtout pour (soigneusement occulté) détruire l'Ukraine démocratique qui veut s'émanciper de l'influence russe et l'intégrer de force dans l'empire russe (terme poutinien s'il en est)...

Ainsi 80 ans après la libération , une guerre d'agression remet en cause les frontières qui étaient garanties par la charte de l'ONU (approuvée par l'URSS) et par les accords de 1991 (approuvés par la Russie). Cette agression nous place devant un choix qui n'est pas cornélien mais simplement basique : nous cédon et accordons aux Russes ce qu'ils revendiquent et c'est la mort de l'UE et surtout de l'OTAN...ou non disons non et c'est l'entrée progressive dans un conflit plus large. L'histoire nous a appris que l'appétit d'un tyran vient en mangeant et céder ne le rassasie pas et lui ouvre plutôt l'appétit. La réalité est, de fait, plus crue encore : nous sommes déjà belligérants même si nous refusons le mot et si nous y entrons à reculons en nous bouchant les yeux et les oreilles; bien que beaucoup d'entre nous refusent de l'admettre , nous sommes déjà en état de guerre même si cette situation n'a pas encore commencé à déclencher une prise de conscience nette et claire; les positions des différents pays européens sont trop fluctuantes encore pour savoir ce que le destin nous réserve mais une chose est certaine : le tyran russe ne s'arrêtera pas avec des paroles même si par lâcheté nous abandonnions l'Ukraine à son triste sort...

Encouragé par cette attitude , le temps que l'ours russe panse ses plaies et digère sa proie , il continuera avec la Moldavie (certainement), les pays baltes (probablement), la Roumanie (sans doute), la Finlande (c'est possible) , et son vieil ennemi la Pologne; que fera l'OTAN à ce moment-là ?..

Seule une défaite militaire, donc sur le terrain de l'affrontement, le fera reculer sans oublier, non pas la menace nucléaire qui n'est pas crédible , mais plutôt le fait qu'il est prêt à sacrifier le nombre d'hommes qu'il lui faudra (pas seulement des Russes mais aussi d'autres peuples de la "sainte Russie" selon la terminologie actuelle et même des mercenaires étrangers grassement payés pour se faire "trouer la peau"); il renoue ainsi avec une vieille philosophie russe : le mépris total de la vie humaine.

Décidément voilà un bien triste anniversaire...si on y ajoute la montée de la "peste brune" dans notre société avec une potentielle prise de pouvoir par un parti ouvertement sectaire et brutal dont les fondements remontent à une idéologie identitaire et raciale lointaine (Maurras , Pétain...), le tableau s'obscurcit encore plus...

Cholet, dimanche 24 avril 1955 : l'absence de commémoration officielle indignes les déporté(e)s.

Par Bertrand BOSSY

Fixée au dernier dimanche d'avril, la commémoration - ou plutôt la non-commémoration - en 1955 à Cholet de la « Journée nationale des victimes et héros de la déportation » déclenche la colère d'un ancien déporté dont le quotidien régional Ouest France se fait l'écho dans ses colonnes du 6 mai 1955. Par communiqué de presse inséré en page 6 de l'édition de Cholet, Roger Hostein (1925-1987), « ancien déporté », exprime au nom de ses camarades « son écoeurément ».

Qui est cet « ancien déporté » de 29 ans en 1955 qui adresse sa colère aux autorités ?



Roger Hostein est originaire de Touraine et s'est établi à Cholet à la fin de la guerre où il s'est marié et a fondé une famille. En 1942, à tout juste 16 ans (il est né le 19 octobre 1925) il entre comme mousse à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de la marine de guerre repliée alors à Toulon. En novembre 1942, l'invasion allemande de la zone non occupée et le sabordage de la flotte française de Toulon le renvoient à la vie civile à Paris. Étudiant, il s'engage très vite en résistance dès le 3 mars 1943 en tant qu'agent de liaison des Mouvements Unis de la Résistance (MUR). Il tente de rejoindre les Forces de la France libre en Afrique du Nord. Il est arrêté par la Feldgendarmarie de Foix (Ariège) le 17 juin 1943 avec un groupe d'étudiants et de militaires dans le train qui les emmène vers l'Espagne. Incarcéré à Foix, Roger Hostein est transféré le 19 juin à la prison de Toulouse puis le 1er juillet au camp de transit de Compiègne d'où il est déporté le 2 septembre 1943 vers le camp de concentration de Buchenwald. Enregistré sous le matricule 20541, le jeune résistant de 17 ans est affecté le 29 septembre au Kommando de Dora à une soixantaine de kilomètres de Buchenwald. Il fait partie de ces milliers de Français envoyés dans les tunnels du Harz où les nazis ont décidé d'aménager leur usine souterraine d'assemblage des fusées A4-V2. Pendant des mois, sans jamais sortir à l'air libre ni voir la lumière du jour, Roger Hostein est soumis à des conditions d'internement effroyables. Il travaille dans une équipe de vingt Français contraints de peindre au pistolet pneumatique les parois des tunnels avec un mélange de chaux et d'eau. C'est « l'enfer de Dora » : travail harassant, bruit infernal, lumière artificielle, hurlement, brutalité des coups, et tout cela avec la faim qui dévore les corps, accélère la déchéance et la maladie. Il est libéré le 11 avril 1945 - probablement au

revier - par les Américains et rapatrié dix jours plus tard au centre d'Orsay dans un état physique d'épuisement total. Il n'a pas encore 20 ans !

Les raisons de la colère.

Rien ne pouvait laisser prévoir cette colère. En effet, l'année précédente, la loi du 14 avril 1954 a institué en deux brefs articles une nouvelle Journée nationale dédiée à la Déportation et la commémoration à Cholet de cette première « Journée des Déportés » a installé une courte cérémonie organisée en deux temps : un rassemblement protocolaire à 11h devant la sous-préfecture suivi d'un dépôt de gerbes au Mémorial des Résistants et Déportés, place Créac'h-Ferrari, puis une messe à l'église Saint-Pierre à 11h 30.

Les raisons sont à rechercher en filigrane dans la « protestation » de Roger Hostein.

Roger Hostein s'indigne « en tant qu'ancien rescapé des bagnes nazis » devant l'absence de cérémonie organisée par la mairie de Cholet et déplore ce manquement à la loi du 14 avril 1954 alors « qu'à Paris et dans toute la France » cette commémoration « sous la présidence du ministre des Anciens Combattants », Raymond Triboulet (1906-2006), revêt un caractère hautement symbolique coïncidant avec « le 10ème anniversaire de la libération des Camps de la Mort ».

Une indignation légitime et fondée pour celui qui se fait le porte-parole du groupe d'une vingtaine de personnes, résistant(e)s, interné(e)s et déporté(e)s, qui a rendu hommage ce dimanche 24 avril 1955 à « leurs chers camarades disparus ».



Le médaillé de la Résistance (1946) et membre et de l'association des Déportés de Buchenwald-Dora, s'interroge sur cet « oubli » impardonnable en rappelant aux Choletais(es) les chiffres de la déportation. Les chiffres sont ceux que les estimations des historiens et des associations de déportés avaient établis aux lendemains de la guerre(6). Le nombre des « déportés français » mentionné par Roger Hostein, 350 000, est surestimé. Si on considère par « déportés français », les déportés de nationalité française depuis le territoire français et allemand, leur nombre s'établit à environ 69 000 (61500 + 7 000). En revanche, le nombre des « rescapés », 35 000, s'approche davantage de la réalité – 40 000

déportés sur les 69 000 sont revenus en 1945- car les associations de déportés ont une connaissance chiffrée assez précise, mais le ratio des survivants n'est pas de 10 % seulement de rescapés mais se situe entre 55 % et 60 % de retours. Sur les 40 000 déportés qui sont revenus en 1945, combien sont encore en vie en 1955 ? 17 000 sur 35 000 selon Roger Hostein. L'espérance de survie des déportés a été très courte pour un grand nombre d'entre eux, c'est un fait avéré. Dix ans après la fin de la guerre, la moitié d'entre eux aurait disparu selon Roger Hostein. Ce chiffre n'a pu être vérifié.

Alors, comment expliquer ce qui est perçu par les déportés comme une « profonde injustice » ?

L'hypothèse d'un malencontreux « oubli » de la mairie est à écarter. Certes, le conseil municipal ne se réunit pas étonnamment entre le 11 mars et le 15 mai 1955, mais celui-ci compte parmi ses membres trois anciens déportés.

Il s'agit d'une part d'Henri Cousseau (1906-1997) et de Georges Roussière (1913-1998), déportés le 12 mai 1944 au camp de Buchenwald, et d'autre part de Léon Péchadre (1899-1970), déporté le 12 août 1944 au camp de Natzweiler-Struthof. Henri Cousseau et Georges Roussière sont conseillers municipaux communistes, et donc dans l'opposition, tandis que Léon Péchadre siège dans la majorité union républicaine (MRP et RNI7) dirigée par Francis Bouet (1884-1966), maire de Cholet depuis 1947.

L'explication est peut-être à rechercher dans les clivages politiques que la Guerre froide a opérés dès 1945-1947 entre associations de déportés communiste (FNDIRP8) et non-communiste (FNDIR-UNADIF9). A Cholet, cette division est une réalité en 1955 et scinde les déporté(e)s en deux groupes : les déporté(e)s communistes - Marie Bouchet, Georges Roussière ou Marthe Dugas pour n'en citer que trois - rassemblés derrière Henri Cousseau et

les déportés se réclamant du centrisme, voire du gaullisme, dont Roger Hostein (membre de l'ADIF), et se rangeant derrière Léon Péchadre. C'est donc ce dernier qui semble être à l'initiative de cette cérémonie non officielle qu'il clôture par une courte allocution sur les souffrances endurées par les déportés, ce qui explique qu'aucune figure de la déportation communiste n'est identifiée sur la photo de presse prise au moment du dépôt de gerbe au Mémorial des déportés de Cholet.

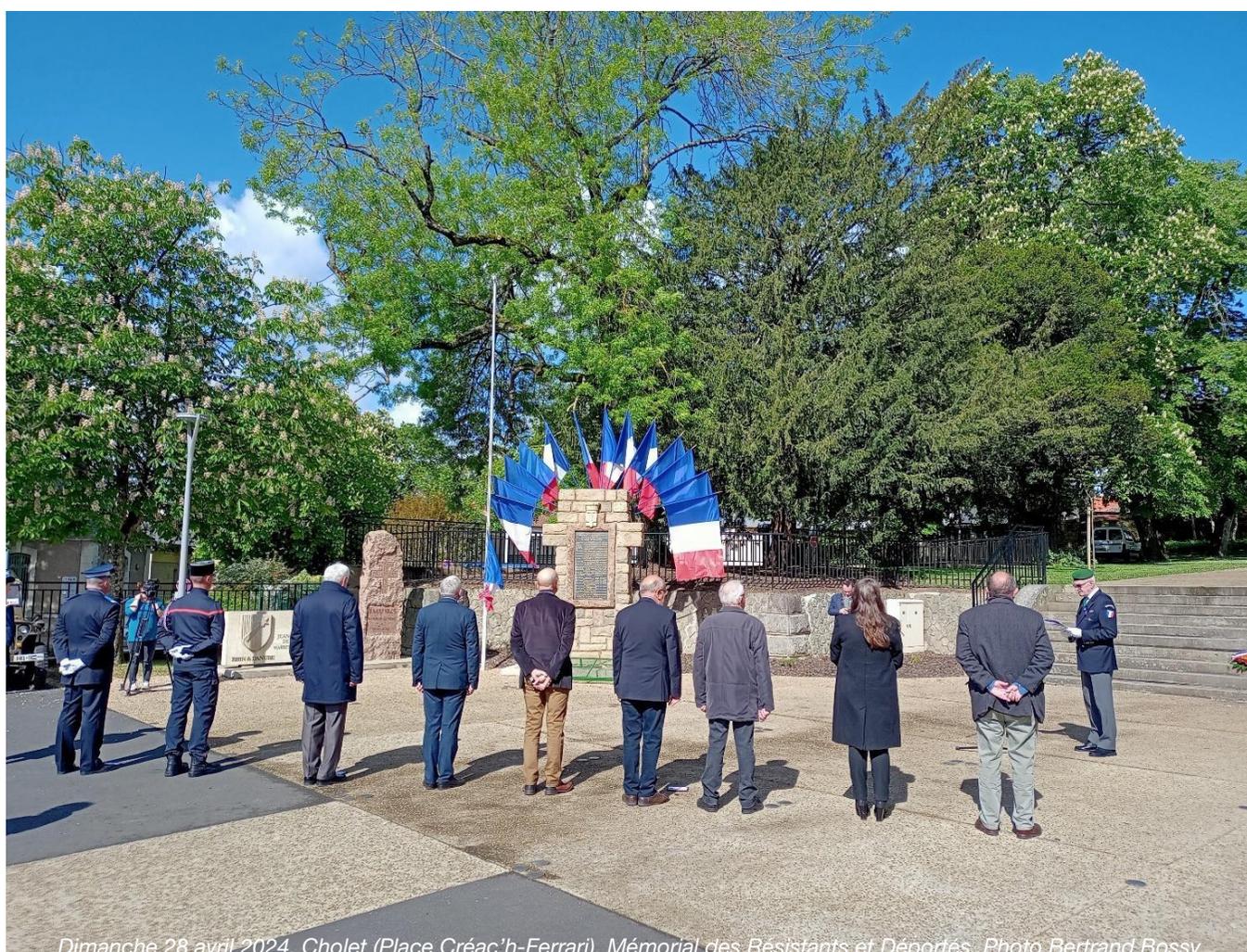
Cette protestation d'un ancien déporté ne suscite pas de réponse par voie de presse de la municipalité. Mais, le journal Ouest France révèle que, le lendemain 7 mai, veille des cérémonies du 8 mai (jour férié depuis 1953), un cortège de personnalités se rend en fin d'après-midi de la sous-préfecture à la place Créac'h-Ferrari « pour se recueillir devant le monument érigé à la mémoire des Résistants ». Une photo montre le maire et le sous-préfet de Cholet déposant chacun une gerbe devant la stèle où sont gravés en lettre d'or les noms de dix-neuf résistants. Parmi eux, quinze déportés et une déportée !

La colère de Roger Hostein, « l'ancien déporté », a été entendue : la Mairie et l'État ont rapidement saisi la commémoration du 8 mai pour « réparer le raté » du dernier dimanche d'avril 1955.

Cholet, dimanche 28 avril 2024 : l'absence doublement remarquée de l'État et du maire.

Par Bertrand BOSSY

La Journée Nationale des Déportés s'est déroulée de manière inédite en l'absence de la représentante de l'État, la sous-préfète de Cholet, et du maire. Cas unique en 70 ans depuis que cette commémoration en hommage aux déportés existe !



Dimanche 28 avril 2024, Cholet (Place Créac'h-Ferrari), Mémorial des Résistants et Déportés. Photo Bertrand Bossy.

A Cholet, l'observateur avisé que je suis, en tant que citoyen et professeur de lycée, assiste depuis de nombreuses années à des journées commémoratives qui sont régulièrement marquées par des mesquineries affligeantes et par des tensions réelles et visibles (gestes vexatoires, humiliations protocolaires allant jusqu'à l'ostracisation systématique de l'élue de la Nation, fleurissement sélectif des stèles des déportés ignorant ostensiblement celle des déportés juifs) à l'instigation du maire actuel et à l'encontre soit du député, soit du sous-préfet. Les cérémonies patriotiques qui permettent partout en France de rassembler les citoyens au-delà de leurs clivages politiques dans un moment d'unanimité apaisée sont à Cholet le théâtre d'opposition de personnes stérile et ridicule donnant un triste exemple de la vie politique et, plus navrant encore, entachant le caractère républicain de ces commémorations.

La cérémonie de la « Journée nationale des héros et victimes de la Déportation » n'a pas échappé ce dimanche 28 avril à une énième politisation déplorable. Les relations tendues avec l'État par l'attitude du maire, particulièrement à chaque nomination d'un nouveau sous-préfet, auxquelles s'ajoute le récent rapprochement idéologique de ce dernier avec le RN, expliquent très probablement la double absence de la sous-préfète nouvellement en poste et du maire sans savoir laquelle est la conséquence de l'autre. Double absence remarquée par l'assistance mais surtout dévastatrice pour les jeunes collégiens et lycéens et leur famille qui font l'effort de venir – qui plus est en période de vacances scolaires- voire de participer à cette cérémonie « désertée » par ceux-là mêmes, responsable politique et représentant de l'État, qui répètent sans cesse à l'adresse de la jeunesse cet appel incantatoire au « devoir de mémoire ». Quel exemple donné aux élèves !

Toujours est-il qu'une nouvelle fois l'hommage rendu aux déportés choletais a été victime d'une indigne et pitoyable instrumentalisation dont la mairie est fréquemment et tristement coutumière.

Mais attachons-nous à retenir les aspects positifs de cette commémoration : la double présence d'une part de notre Délégation Territoriale AFMD49 représentée par son président, Ivan Martineau, et d'autre part d'une lycéenne de Première du lycée Renaudeau, Azélys Moal.

Transmettre la mémoire de la déportation est l'essence même de notre association des Amis de la Fondation de la Mémoire de la Déportation. Il revient au professeur que je suis d'associer histoire et mémoire en préparant les élèves à la participation à cette commémoration officielle. Azélys Moal, alors élève de Seconde, a préparé le CNRD en 2022-2023 sur le thème de « l'École et la Résistance » et a été récompensée de son engagement par le 2ème Prix départemental, catégorie Devoir individuel. Dans un moment d'intense recueillement, Azélys Moal a égrené la longue liste des noms des 49 déportés - 18 déportés politiques et 31 déportés juifs- en précisant pour chacun(e) leur lieu de déportation (camps de concentration ou centres de mise à mort) et leur âge de décès. Face à un État et à un maire défaillants, il est donc revenu à une lycéenne de 17 ans d'honorer la mémoire des déportés de Cholet en cette « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation ».

Défendre la mémoire des déportés du Maine-et-Loire contre toute instrumentalisation est la mission impérieuse de l'AFMD49 qui se fait ainsi le relai dans notre département de l'AFMD Nationale. C'est ce qui a amené Ivan Martineau et Dominique Philippe, président et trésorier de notre Délégation Territoriale du 49, à effectuer le déplacement à Cholet en ce dimanche d'avril et à prendre part légitimement à cette cérémonie qui s'annonçait déjà comme potentiellement sensible en raison des prises de position du maire en faveur d'une alliance avec le RN. Ivan Martineau, petit-fils de déporté, a déposé une gerbe au nom de l'AFMD49 au pied de la Stèle des Résistants et Déportés pour rappeler dans ce lieu de mémoire du Choletais le double rôle de la DT49 en tant que gardienne et vigie de la mémoire de la Déportation dans le département.

Refuser toute tentative d'instrumentalisation, de manipulation ou de négation de la mémoire des déporté(e)s par la présence légitime - imposée, si nécessaire, comme à Cholet en ce dimanche 28 avril 2024-, de l'AFMD49 à toutes les commémorations départementales et transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la Déportation par leur participation au CNRD et aux Journées nationales de la Résistance (27 mai) ou de la Déportation (dernier dimanche d'avril) sont les deux piliers de l'action de l'AFMD49 sur lesquels nos actions doivent s'appuyer pour pérenniser cette mémoire et l'engagement des élèves à la maintenir et à la perpétuer dans l'espace public.

31 août 2024, les 80 ans de la libération de Cholet : Entre imaginaire et représentation

Par Bertrand BOSSY



Cholet : Avenue de Nantes, 2 août 2024

Photo. Bertrand Bossy

Depuis le début de l'été, le mobilier urbain décline une même affiche en de multiples formats publicitaires (format colonne Morris, format 4 m x 3 m, format « abribus ») sur les grands axes et les boulevards de Cholet dans le cadre de la commémoration nationale du 80ème anniversaire de la Libération.

Cette affiche conçue par la direction de la communication de la ville et de l'agglomération annonce, avec le soutien des services de l'État (Secrétariat Général de l'Administration du ministère des Armées, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), les commémorations le 31 août 2024 des 80 ans de la Libération de Cholet.

Cette affiche intéresse l'historien parce qu'elle révèle la perception par nos contemporains de cet événement du passé proche. « L'événement n'est pas simplement ce qui advient mais ce qui advient à ce qui est advenu » nous dit Pierre Laborie, historien de l'opinion publique des

années 1930-1940. 80 ans plus tard, qu'est-il advenu de la Libération de Cholet ? Autrement dit, quelle est la part de l'imaginaire collectif véhiculée par cette affiche et quelle représentation de cet événement se font aujourd'hui les habitants de Cholet ?

Inspirée ou non par les célèbres affiches de la Libération dessinées en 1944 par des Henri Biais, Jean-Adrien Mercier ou Pierre Grach et mettant en scène, sous les traits d'une femme, l'allégorie de la République, l'affiche choletaise réactive en 2024 un imaginaire de la Libération. La pluie de confettis bleus, blancs, rouges – pure fiction - qui tombe sur une

place Travot, matérialisée par la façade du théâtre, en virevoltant autour de cette jeune Choletaise, porte-drapeau au sourire éclatant, installe l'atmosphère festive d'un moment de liesse populaire qu'a été la Libération à Cholet comme partout en France. Cette jeune femme blonde, reproduction du stéréotype féminin des années 1940, lève haut dans un élan patriotique le drapeau tricolore incarnant la liberté retrouvée dans une explosion de joie, de bonheur et d'espérance. Derrière elle, la silhouette d'une foule compacte aux bras levés donne une représentation de l'unanimité de la population choletaise qui, en ce 31 août 1944, jour de la Libération, se réapproprie sa ville occupée pendant 4 ans et peut désormais vivre à nouveau en démocratie dans une république rétablie.

Telle est aujourd'hui la représentation de la Libération de la France dominante chez la plupart des Français et que véhicule ici cette affiche de la Libération de Cholet : un moment unique de communion de tout un peuple et de liesse populaire qui préside, dans une unité nationale retrouvée, au retour de la liberté et au rétablissement de la démocratie républicaine.

Cette représentation de la Libération de Cholet, loin d'être fictive, n'est évidemment pas totalement conforme aux faits que l'historien se doit de rappeler.

Trois points saillants caractérisent la Libération de Cholet.

Une Libération tardive et sans combat.

31 août 1944, la date de la Libération de Cholet est extrêmement tardive comparée à celle d'Angers (10 août), Nantes (le 12), Orléans (le 16), Paris (le 25), ou de Rouen (le 30) car la Libération de Cholet - comme d'ailleurs celle d'un grand quart sud-ouest de la France entre Pyrénées et rive gauche de la Loire – ne constitue pas un objectif militaire pour les Alliés dont la stratégie, depuis la réussite du débarquement de Normandie, est d'atteindre au plus vite la rive nord de la Loire pour y établir un front défensif et de se diriger vers l'est pour franchir le Rhin. Stratégie poursuivie depuis le 15 août 1944 avec le succès du débarquement franco-allié de Provence.

Au sud de la Loire, les Alliés confient aux commandos parachutistes des SAS (Special Air Service) qu'ils déploient à partir des 17-18 juillet entre Maine-et-Loire et Deux-Sèvres et aux Résistants locaux la mission d'empêcher la remontée vers le front ligérien des forces allemandes venant du sud-ouest par le sabotage des infrastructures de communication. La Libération de Cholet n'est pas plus leur objectif d'autant que les Résistances locales n'en ont pas les moyens. La Résistance communiste dirigée par Henri Cousseau a été « décapitée », au moment où elle était encore en phase de recrutement et d'organisation, par les arrestations d'une dizaine de ses membres en janvier 1943 conjointement opérée par le SPAC et la Sipo-SD d'Angers¹¹. Le groupe « Basse Loire » du réseau Cohors-Asturies qui sous le commandement de Marcel Doutreligne effectue dans le Choletais du renseignement et du repérage de terrains d'aviation est démantelé par les arrestations du printemps 1944. Militairement, la seule force de la Résistance intérieure à Cholet repose au début du mois d'août 1944 sur le « bataillon FFI » d'Etienne Vacquier. Toujours en phase de recrutement, ce sont quelques dizaines d'hommes qui manquent cruellement d'armes, ce qui explique cette tentative de récupération d'armes auprès des SAS du Bois d'Anjou pour armer la Résistance choletaise. Cette tentative qui avait pour objectif une Libération de Cholet par les armes échoue le 7 et 8 août par impréparation et impatience et déclenche l'engagement militaire et les représailles des troupes allemandes. Les combats du Bois d'Anjou pour la mémoire collective choletaise.

Cholet ne connaît donc pas de Libération militaire, ni d'insurrection de ses habitants en armes mais une fin d'Occupation provoquée par le départ sans combat des troupes allemandes après avoir reçu l'ultime ordre de repli donné dans la nuit du 29-30 août. Prudemment, le 31 août dans les premières heures de la matinée, le maire de Cholet, Alphonse Darmaillacq, et ses habitants constatent le départ des Allemands, ce qui déclenche cette explosion de joie de la population.

Une délivrance soudaine après une interminable angoisse.

Cette Libération, qui résulte d'une retraite des Allemands, survient après des jours et des semaines d'angoisse. La peur s'est en effet intensifiée durant cet été 1944 avec, pour la première fois, l'irruption de la guerre dans le Choletais épargné jusque-là des combats depuis le début des hostilités (Cholet a été déclarée « ville ouverte »

en juin 1940). Bombardement allié sur le poste électrique de Sainte-Melaine (26 août) qui fait 9 morts et blessés parmi les civils. Actions de sabotage opérées par les SAS et les Résistants, combats du Bois d'Anjou (8 août) et attaque (26 août) de convoi militaire par le groupe de corps-francs d'Alexandre Peltékian multiplient les frictions armées avec un occupant sous tension qui prépare depuis le 16 août, sur ordre de Hitler, son repli général vers la Bourgogne. Ce harcèlement armé incessant, la mauvaise volonté des habitants face aux réquisitions allemandes du 24 août (seulement 174 bicyclettes livrées sur un total de 7365 recensées) menacent le déroulement en bon ordre du repli allemand vers l'est de la France et rend l'occupant extrêmement nerveux, ce qui se traduit par des représailles brutales sur les Résistants (8-9 août, exécutions après leur torture de Michel Créac'h et d'Etienne Ferrari) et sur la population choletaise (27 août, meurtre d'Alexis Michaud) et des environs (7-8 août, la commune de Toutlemonde échappe à l'exécution d'une soixantaine d'otages). La population civile n'a jamais connu une telle violence de la part de l'occupant.

Ce climat de peur, inconnu depuis juin 1940, fait que la Libération est d'abord vécue comme un immense soulagement d'avoir échappé au pire et le départ soudain des Allemands est vécu comme une délivrance inespérée tant elle survient soudainement après des heures de grande tension.

Une Libération dans le calme mais dans un climat de tensions.

Après le départ des Allemands qui s'opèrent dans la nuit du 29 au 30 août, s'ensuit un moment de flottement pendant toute la journée du mercredi 30 août, le temps pour le maire de se rendre à la Kommandantur et de constater que l'occupant a bien quitté la ville. « Cholet est libre, sans qu'un coup de feu ait été tiré, sans la moindre bagarre, et, deux jours plus tard, a lieu la libération officielle de la ville » écrira-t-il en 1946¹².

Ce moment de flottement et d'un certain vide du pouvoir ne dure pas. Cholet voit apparaître un nouveau pouvoir issu de la Résistance locale. Dans la nuit du 30 au 31 août, en présence de Michel Gervais et de ses SAS, le comité de résistance dirigé par Jean Langeron, chirurgien-chef de l'hôpital, proclame la Libération de Cholet. La nouvelle de la Libération se répand dans la ville au début de la matinée du 31 août. La population en liesse découvre que le commandement militaire de Cholet est confié à Alexandre Peltékian. Le soir même du 31 août, un Comité Local de Libération (CLL) est institué mais écartant Jean Langeron de sa présidence au profit de Roger Gourdon, un industriel sans passé de Résistant. Alexandre Peltékian est remplacé dès le lendemain 1er septembre par Etienne Vacquier.

Aux côtés du pouvoir municipal, s'est donc instauré un pouvoir de fait constitué d'un duopole issu de la Résistance locale - un pôle militaire (le commandement FFI de Vacquier) et un pôle politique (le CLL dirigé par Gourdon) - et marqué dès son origine par des tensions entre personnalités (Peltékian/Vacquier, Langeron/Gourdon) mais peu perceptibles par les contemporains.

Un nouveau visage incarne le pouvoir de l'Etat. Désigné par Michel Debré, Commissaire de la République, Francis Coiffard, issu de la Résistance remplace le sous-préfet Versini suspendu et prend ses fonctions dès le soir du 31 août à la sous-préfecture de Cholet.

Si la passation des pouvoirs se déroule dans le calme tout au long de ce 31 août, l'atmosphère dans les rues de Cholet est tendue. Pas d'exécutions sommaires, ni de femmes tondues, mais une soixantaine de personnes font l'objet de violence et de brutalités en raison de leur supposée collaboration avec l'occupant. Encadrés par des FFI comprenant des néo-résistants de la dernière heure, ces Choletais défilent sous les insultes, les crachats et parfois les coups. La Libération offre un exutoire à la haine accumulée pendant quatre années d'occupation.

Cholet comme toute la France connaît une première Libération en cette fin du mois d'août 1944, mais pour de nombreux Choletais et Choletaises, prisonniers de guerre et résistant(e)s-déporté(e)s interné(e)s dans les stalags et dans les camps de concentration, l'heure de la Libération ne viendra, et uniquement pour celles et ceux qui auront survécu à l'enfer nazi, qu'à partir de mai 1945.

Rechercher réfléchir

L'environnement et l'idéologie nazie

Par Marie KERVEVAN

L'environnement, comme les populations victimes des schémas destructeurs nazis, a été un élément pris en compte dans les plans d'Hitler. C'est à Bialowieza en Pologne, dans la dernière forêt primaire d'Europe, que le « Projet Conservation » voit le jour sous la direction d'Hermann Göring, haut dirigeant nazi. Après avoir créé une base militaire et des camps d'entraînement lui permettant d'avoir des points stratégiques proches de l'URSS cachés dans la densité de la forêt, Göring imagine Bialowieza comme terrain de chasse pour les élites nazies. De toutes leurs utilisations de la forêt, ce sont leurs expérimentations pseudo-scientifiques sur les animaux et les plantes qui entraîneront les conséquences les plus destructrices et néfastes sur l'environnement.

Leurs actions dévastatrices consistaient en plusieurs points ; l'éradication des espèces soi-disant « nuisibles » et « indésirables », la conservation des espèces dites « pures » pour la mise en place d'une réserve de chasse¹³. Les nazis avaient effectué une classification dans la forêt, des espèces qu'ils considéraient, selon leur idéologie, comme « pures » et « dignes des aryens ». Les espèces animales estimées « inférieures » comme les loups et les lynx étaient peu à peu exterminées et avaient, dans la finalité du projet nazi, vocation à être remplacées. Ils utilisaient le terme de « nettoyage »¹⁴ en ciblant des animaux comme des plantes non conformes à leur idée de « pureté ». Leurs objectifs étaient de manipuler et de transformer la biodiversité et l'écosystème entier de la forêt pour la conformer à leurs idées d'ordre¹⁵. Des pseudo-manipulations génétiques ont ainsi été menées pour faire ressortir certains traits qu'ils considéraient comme supérieurs, par exemple augmenter la taille des cerfs, façonnant ainsi leurs prochaines proies. L'environnement a été, pour Hitler comme pour Göring, un moyen de créer un nouvel « ordre » par eux et pour eux. À Bialowieza, les conséquences de ces éradications sur la faune et la flore sont encore perceptibles dans l'écosystème.

Depuis cette période sombre, la population comme la forêt ont survécu, mais n'oublie pas. Bialowieza est laissée à elle-même et se reconstruit, comme le fait toujours la nature lorsqu'on lui en donne la chance. Ses habitants, pour certains descendants de ceux ayant été déportés et asservis par les nazis, sont désormais ses fervents défenseurs.

L'environnement et la guerre

Comment la guerre change l'environnement et le paysage d'un lieu, transformant l'identité profonde d'une population.

Par Marie KERVEVAN

Les arbres sont l'élément le plus évident d'une forêt. C'est ce qui saute aux yeux, et la chose qui fait qu'on la confond souvent avec une plantation d'arbres. Sans lâcher des yeux la forêt enneigée derrière la fenêtre de l'automobile, je me questionne sur l'endroit où je me rends. Bialowieza. Millénaire, ce parc national se trouve à la frontière de la Biélorussie.

Est-ce toujours une forêt, ou bien désormais deux, avec ce mur la divisant comme on séparerait deux enfants en colère ? Voilà une guerre intangible matérialisée. A l'intérieur de l'habitacle de la voiture, le silence est percé par la voix d'un rappeur français que je connais bien. Le chauffeur est concentré sur la route, mais je sais que s'il en avait l'opportunité, il parlerait. Mais il s'exprime en russe, et moi en anglais. Voilà donc où nous en sommes depuis Babel, deux êtres dans une voiture au milieu d'une forêt, incapables de parler la même langue mais écoutant la même musique.

Ce n'est que plus tard que je dépasse cette fenêtre, que je crève cette immensité d'arbres pour comprendre l'endroit. Et c'est ainsi que je les trouve. Les tombes cachées entre les arbres. Ça n'a l'air de rien au premier coup d'oeil. Une route en mauvais état dû aux passages réguliers des camions militaires; nous sommes à la frontière après tout. Puis une plaine, et tout au bout, recluse, une pierre levée marquée de phrases en russe et en polonais. Le soleil est en train de se coucher, jetant sur cette journée claire une lueur orangée. La pierre est garnie de fleurs en plastique et de lanternes. C'est une plaque informative qui m'explique sa signification. Le 17 septembre 1939, comme inscrit dans le pacte Germano-soviétique Molotov-Ribbentrop, l'armée Rouge communiste rentre dans l'Est de la Pologne. Alors qu'environ 14 millions de personnes se retrouvent sous influence soviétique, une déportation de masse se met en place, déplaçant au moins 330 000 de citoyens polonais en URSS. La carte ci-dessous, illustrant ce propos, provient de cette plaque explicative.



Certains revinrent de cette déportation, d'autres jamais. La tombe du forestier Novosibirsk Oblast, déporté en Sibérie en 1942, repose dans la forêt comme tant d'autres. Ces déportations, organisées par le NKVD, menaient aux terres de la Sibérie et du goulag.

Comme beaucoup d'autres lieux en Pologne et en Europe, le village de Bialowieza et sa forêt, à cette époque exclusivement polonaise, ont encore des traces visibles de la Seconde Guerre mondiale ainsi que de l'après-guerre et l'occupation soviétique.

En quoi l'environnement est-il une part majeure de l'identité d'une population et d'un espace ? Déjà, il nous faut nous poser la question de ce que représente l'environnement notamment lorsqu'on parle de paysage.

Le paysage est une représentation. Le paysage est une

identité, un palimpseste avec différentes couches visibles du temps et des modes. On reconnaît un lieu par son paysage. Par exemple, on différencie facilement un lieu avec de larges champs de lavande sous un ciel bleu d'un espace aux maisons aux toits d'ardoises et à la pierre blanche de tuffeau. La nature et les constructions humaines sont le paysage. Et le paysage appartient autant aux gens que les gens appartiennent aux paysages. C'est une spécificité du lieu, peut-être avec des travaux typiques qui le rendent reconnaissable.

Ainsi, dans ce contexte, qu'est-ce que l'environnement ? Est-ce un habitat proche ? Doit-on utiliser la définition de l'Union européenne, présentant celui-ci comme « l'ensemble des éléments qui dans la complexité de leurs relations constituent le cadre, le milieu et les conditions de vie pour l'homme » ? Certains parlent même « d'environnements » au pluriel, notamment dans l'ouvrage de Paul Arnould et Laurent Simon, dans un premier temps nommé La Géographie de l'environnement et plus tard Géographie des environnements. Dans le cadre de cette rapide réflexion, nous ferons la différence entre l'environnement comme composante créatrice du paysage, élément identitaire d'une population et l'environnement comme milieu naturel.

Après cette clarification, il nous reste peu de choses à faire pour comprendre cette distinction et son lien avec le sujet de cette réflexion : la trace visible et invisible de la guerre sur un paysage et sa population. Les tombes au milieu d'une forêt de plus de 10 000 ans, seuls signes humains dans cette enclave protégée, laissent transparaître la blessure laissée par cette période pour la population. « C'est le seul vestige humain dans la forêt protégée » me dit mon guide, pointant l'une des deux croix. « Elle représente les morts fusillés par les nazis, mais c'est une dalle soviétique faite par eux et pour eux. Beaucoup voient ce lieu comme de la propagande, mais on ne sait pas vraiment » ajoute-t-il. Et ce ne sera pas le dernier signe de l'ancienne présence allemande en ces lieux. En dehors de l'enclave protégée et millénaire, la forêt est morcelée, autant par des lignes électriques que par des chemins de fer construits pendant la Seconde Guerre mondiale lors de l'occupation allemande. Ces voies ferroviaires, toutes non utilisées, restent le témoignage d'une destruction environnementale et humaine, toutes les deux très en lien.

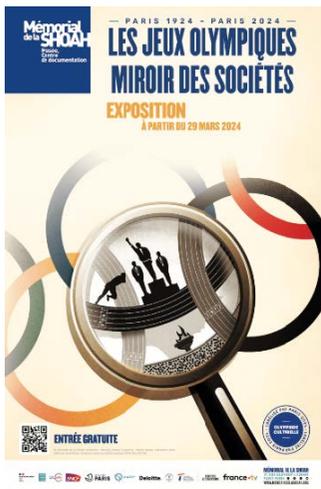
Alors que mes pas me guident dans le parc Palacowy ou parc royal de Bialowieza, là où l'ancienne demeure des derniers tsars russes se trouvait, je remarque une certaine ouverture dans le paysage. Ce n'est pas un parc sauvage, si tant est qu'un parc sauvage puisse exister. Il y a une ouverture sur plusieurs centaines de mètres avec un effet de perspective guidant d'un côté vers la partie la plus protégée de la forêt et de l'autre vers le musée historique. « C'était l'ancien château du tsar, mais les soviétiques l'ont détruit après la guerre, dans une volonté de renouveau ».

Voilà un geste qui donne un autre sens à ce paysage. Car sans que je le sache, j'avais sous les yeux la même composition paysagère que celle choisie par le dernier tsar. Même en l'absence du château, l'organisation et la perspective ont laissé la marque de ce temps sur cet espace. Et son identité, malgré la volonté de Tabula Rasa de l'armée soviétique, est restée fidèle à son passé impérial même en l'absence du point de vue du château désormais disparu.

Construction ou déconstruction, la main de l'homme en tant de guerre ou passage d'une idéologie à l'autre, est celle qui blesse le paysage ou le transforme. Plus que le paysage, et dans le cadre ici particulier de Bialowieza, c'est l'environnement entier, habitat humain et milieu naturel, qui change. Et alors que les esprits oublient parfois ce qu'il s'est passé au bout de deux ou trois générations humaines, l'environnement lui, crie toujours les passés successifs et leurs traces.

Lire, voir, écouter ...

Une exposition proposée par le Mémorial de la Shoah jusqu'au 2 février 2025.



Cette exposition qui s'appuie sur un siècle d'olympiades met en lumière les préjugés et discriminations ainsi que l'instrumentalisation des JO à des fins politiques; elle met aussi en évidence les valeurs de l'olympisme - à voir ! A défaut, le catalogue de l'exposition est disponible.

Évènement



Le vendredi 5 juillet 2024, Madame Hélène Cabrillac a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite; monsieur Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires a décoré la présidente honoraire de l'AFMD 49.

Hélène Cabrillac est le "visage de cette enfance déchirée", une "sentinelle de la mémoire" et une "infatigable passeuse de paroles" - voilà ce que dit Christophe Béchu de celle qui, selon ses mots, a "déployé une énergie inépuisable pour multiplier les projets pour les jeunes, pour les enseignants, pour le grand public".

Propos recueillis par Vincent Rebillard lors de la cérémonie.

